Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1995)

Rubrik: AlpTransit

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comptes spéciaux d'AlpTransit

Conformément à l'Ordonnance sur les comptes spéciaux de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes, du 1^{er} septembre 1993, les CFF doivent tenir, à partir de la reprise du projet de construction, un compte spécial de construction pour la réalisation de chacune des

nouvelles lignes ferroviaires Arth-Goldau-Lugano et Wädenswil/ Thalwil-Baar. Les explications ci-après portent sur les comptes spéciaux «AlpTransit – St-Gothard» et «AlpTransit – Intégration de la Suisse orientale».

Compte spécial AlpTransit – St-Gothard

Compte des investissements

Les investissements, de 73,2 MFr, sont supérieurs de 25,6 MFr à ceux de l'exercice précédent et inférieurs de 96,6 MFr au budget.

Les dépenses comprennent également les coûts d'AlpTransit RhB et FO, de 5,38 MFr, qui doivent être supportés par le compte spécial «St-Gothard». En revanche, les charges d'intérêts (7,2 MFr) n'y figurent pas. Elles sont inscrites dans un compte spécial (voir le chapitre «Financement»).

	Compte 1994	Budget 1995	Compte 1995	Différence co	omptes 95/94
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Charges					
Dépenses de choses	41,4	161,2	64,0	22,6	54,6
Prestations de tiers pour construction	9,6	70,3	11,3	1,7	17,7
Acquisition de terrains	0,1	20,0		- 0,1	
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	31,3	69,9	52,1	20,8	66,5
Autres prestations de tiers	0,4	1,0	0,6	0,2	50,0
Prestations propres	6,2	8,6	7,9	1,7	27,4
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	-	-	1,3	1,3	
Total	47,6	169,8	73,2	25,6	53,8

Compte tenu des intérêts, le total des charges de 1995 s'élève à 80,4 MFr. La comparaison du compte de 1995 avec l'exercice précédent se présente ainsi pour les différents projets.

	Compte 1994	Budget 1995	Compte 1995 1)	Différence c	omptes 95/94
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Etudes / Projet général	30,1	92,5	56,4	26,3	87,4
Acquisition de terrains	0,1	20,0		- 0,1	
Système de sondage Piora	10,3	12,7	12,6	2,3	22,3
Sondages	1,4	5,6	0,6	- 0,8	-57,1
Coûts d'AlpTransit RhB et FO	5,7	13,0	2,3	- 3,4	- 59,6
Exécution des travaux	-	26,0	-	<u>-</u>	-
Total des charges	47,6	169,8	71,9	24,3	51,1

¹⁾ Cette récapitulation ne tient pas compte de la réduction de l'impôt préalable (TVA), de 1,3 MFr.

A l'origine, le budget de 1995 prévoyait des dépenses de 169,8 MFr. Les charges réelles (sans la réduction de l'impôt préalable [TVA]), de 71,9 MFr, sont de 97,9 MFr en deçà de ce montant. L'écart se justifie comme il suit.

- · Le budget a été établi sur la base du calendrier original, qui prévoyait que l'étude du projet de mise à l'enquête pouvait également être engagée au nord et au sud.
- · Vu les évolutions actuelles, les travaux d'étude et d'établissement du projet se sont limités pour l'essentiel au tunnel de base du St-Gothard et aux optimisations des avant-projets dans les Cantons d'Uri et du Tessin, conformément aux mandats du Conseil fédéral.

- · Compte tenu de l'approbation des plans et de l'ouverture du crédit, les travaux débuteront à Sedrun seulement au printemps 1996 au lieu de l'automne 1995.
- · En un premier temps, les acquisitions de terrains ont été effectuées au débit du compte CFF. Elles seront contrefacturées ultérieurement.

Pour tenir compte des conditions modifiées, le crédit de paiement a été actualisé en septembre 1995 et réduit à 65 MFr.

Financement

Conformément à la convention sur le financement, le Conseil fédéral a, en alimentant régulièrement un compte courant, fourni les fonds requis pour les investissements. Pour 1995, les fonds engagés au titre d'argent frais se sont élevés à 74,4 MFr. De ce montant, 62 MFr concernent les investissements des CFF, 2,3 MFr les parts RhB et FO, 7,2 MFr les intérêts et 2,9 MFr la part de la surveillance du projet

exercée par l'Etat-major de contrôle et de coordination (EMCC) et par l'Office fédéral des transports (OFT), cette dernière étant comptabilisée sur un compte transitoire. La différence entre les fonds engagés et les charges annuelles (investissements et intérêts) s'explique par l'écart entre l'enregistrement des dépenses et le paiement des factures.

Les charges d'intérêts se décomposent ainsi.

		Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence co MFr	omptes 95/94 %
	Intérêts des engagements à long terme Prêts financés par les ressources générales	2,7	5,7	5,6	2,9	107,4
	de la Confédération 1993 Prêts financés par les ressources générales	2,4	2,4	2,4	-	-
(de la Confédération 1994 Prêts financés par les droits d'entrée	_	2,7	2,6	2,6	
1	sur les carburants 1993 Prêts financés par les droits d'entrée	0,3	0,3	0,3	-	-
	sur les carburants 1994	-	0,3	0,3	0,3	
	Intérêts du compte courant (y compris RhB, F0)	1,3	4,2	1,6	0,3	23,1
	Total	4,0	9,9	7,2	3,2	80,0

Bilan

	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
Actifs Immobilisations Ouvrages inachevés Réduction de l'impôt préalable (TVA) Intérêts activés	124,2 119,8 — 4,4	204,6 191,7 1,3 11,6	80,4 71,9 1,3 7,2
Actifs transitoires	4,6	7,5	2,9
Total actifs	128,8	212,1	83,3
Passifs Fonds de tiers	113,6	187,4	73,8
Engagements à long terme Prêts financés par les ressources générales	113,0	187,0	74,0
de la Confédération Prêts financés par les droits d'entrée sur les carburants	101,7 11,3	172,7 14,3	71,0 3,0
Engagements à court terme Compte courant AFF	0,6 0,6	0,4 0,4	- 0,2 - 0,2
Autres engagements (créditeurs)	14,5	22,6	8,1
Passifs transitoires Prestations propres Réduction de l'impôt préalable (TVA)	0,7 0,7 —	2,1 0,8 1,3	1,4 0,1 1,3
Total passifs	128,8	212,1	83,3

Au 31 décembre 1995, la somme inscrite au bilan s'établissait à 212,1 MFr (+83,3 MFr). A l'actif, les investissements engagés jusqu'ici figurent pour 191,7 MFr (+71,9 MFr), AlpTransit RhB et FO compris. Les intérêts cumulés à la fin de 1995 s'élèvent à 11,6 MFr. Les actifs transitoires, de 7,5 MFr, comprennent la part des CFF aux coûts de la surveillance du projet EMCC et OFT, dont la comptabilisation définitive doit faire l'objet d'une décision.

Les positions principales du passif sont constituées par les deux prêts financés par les ressources générales de la Confédération et par les droits d'entrée sur les carburants (187 MFr). Sur la dette en compte courant de 74,4 MFr, intérêts compris, une somme de 74 MFr a été convertie en prêt à la fin de 1995.

Le solde (0,4 MFr) est reporté à compte nouveau.

Compte spécial AlpTransit – Intégration de la Suisse orientale

Le compte «Intégration de la Suisse orientale» a été ouvert le 1er janvier 1995, raison pour laquelle aucun montant ne figure dans les charges, ni au bilan de l'exercice précédent. ne figurent pas dans les charges. Elles sont inscrites dans un compte spécial (voir le chapitre «Financement».

Compte des investissements

Le total des charges, de 2,3 MFr, est inférieur de 2,9 MFr au budget. Les charges d'intérêts de 0,02 MFr

	Compte 1994	Budget 1995	Compte 1995	Différence co	mptes 95/94
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Charges					
Dépenses de choses	_	5,2	2,0	2,0	
Prestations de tiers pour construction	_	0,7	0,1	0,1	
Acquisition de terrains	_	_			_
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	_	4,5	1,9	1,9	
Autres prestations de tiers	_	_	-	_	-
Prestations propres	-	_	0,2	0,2	
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	_	-	0,1	0,1	
Total	_	5,2	2,3	2,3	

La comparaison du compte de 1995 avec l'exercice précédent se présente ainsi pour les différents projets.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 1) MFr	Différence co MFr	mptes 95/94 %
Etudes / Projet général Sondages	=	4,5 0,7	1,6 0,6	1,6 0,6	
Total des charges	-	5,2	2,2	2,2	

¹⁾ Cette récapitulation ne tient pas compte de la réduction de l'impôt préalable (TVA), de 0,1 MFr.

Le budget de 1995 prévoyait des dépenses de 5,2 MFr. Les charges réelles (sans la réduction de l'impôt préalable) de 2,2 MFr sont de 3 MFr en deçà de ce montant. L'écart se justifie comme il suit.

- · Les travaux pour les avant-projets ont débuté un trimestre plus tard que prévu.
- · Les travaux d'ingénieurs ont pu être adjugés à des conditions plus avantageuses.

Financement

Conformément à la convention sur le financement, le Conseil fédéral a, en alimentant régulièrement un compte courant, fourni les fonds requis pour les investissements. Pour 1995, les fonds engagés se sont élevés à 0,9 MFr. De ce montant, 0,8 MFr concernent les investissements des CFF, près de 0,1 MFr les intérêts. La différence

entre les fonds engagés et les charges annuelles (investissements et intérêts) s'explique par l'écart entre l'enregistrement des dépenses et le paiement des factures.

Les charges d'intérêt se décomposent ainsi.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence cor MFr	mptes 95/94 %
Intérêts des engagements à long terme Intérêts du compte courant	=		0,1	0,1	-
Total	-	0,1	0,1	0,1	

Bilan

	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
Actifs			
Immobilisations	_	2,3	2,3
Ouvrages inachevés Réduction de l'impôt préalable (TVA)		2,2	2,2
Intérêts activés	=	0,1	0,1
Total actifs	_	2,3	2,3
Passifs			
Fonds de tiers	-	0,9	0,9
Engagements à long terme Prêts financés par les ressources générales	-	0,8	0,8
de la Confédération	-	0,8	0,8
Engagements à court terme	_	0,1	0,1
Compte courant AFF	-	0,1	0,1
Autres engagements (créditeurs)	-	1,2	1,2
Passifs transitoires	_	0,2	0,2
Prestations propres	_	0,2	0,2
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	-	_	_
Total passifs	_	2,3	2,3

Au 31 décembre 1995, la somme inscrite au bilan s'établissait à 2,3 MFr. A l'actif, elle concerne pour 2,2 MFr les investissements engagés en 1995. Les intérêts cumulés à la fin de 1995 s'élèvent à 0,1 MFr.

La position principale du passif est constituée par le prêt financé par les ressources générales de la Confédération (0,8 MFr) qui, de la dette en compte courant de 0,9 MFr, a été convertie en prêt à la fin de 1995. Le solde (0,1 MFr) est reporté à compte nouveau.

AlpTransit St-Gothard: Compte des investissements

	Compte 1994 Fr	Budget 1995 Fr	Compte 1995 Fr
Charges Dépenses de choses Prestations de tiers pour construction Acquisition de terrains Honoraires (études de projets/direction des travaux) Autres prestations de tiers	41 376 919 9 665 108 47 183 31 263 838 400 790	161 170 000 70 250 000 20 000 000 69 900 000 1 020 000	64 049 121 11 302 598
Prestations propres	6 214 165	8 600 000	7 860 382
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	-	-	1 304 872
Total	47 591 084	169 770 000	73 214 375

AlpTransit St-Gothard: Bilan au 31 décembre 1995

	Compte 1994 Fr	Compte 1995 Fr			
Actifs					
Immobilisations	124 152 992	204 591 778			
Ouvrages inachevés	119 795 298	191 704 802			
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	_ '	1 304 872			
Intérêts activés	4 357 694	11 582 104			
Actifs transitoires	4 646 598	7 531 652			
Surveillance du projet EMCC	4 646 598	7 531 652			
Total actifs	128 799 590	212 123 430			
Passifs					
Fonds de tiers	113 584 866	187 427 720			
Engagements à long terme	113 000 000	187 000 000			
Prêts financés par les ressources générales					
de la Confédération Prêts financés par les droits d'entrée	101 700 000	172 700 000			
sur les carburants	11 300 000	14 300 000			
our los our burunto	11 000 000	14 300 000			
Engagements à court terme	584 866	427 720			
Compte courant AFF	584 866	427 720			
Autres engagements (créditeurs)	14 482 009	22 607 973			
Passifs transitoires	732 715	2 087 737			
Prestations propres	732 715	782 865			
Réduction de l'impôt préalable (TVA)		1 304 872			
Total passifs	128 799 590	212 123 430			

AlpTransit Intégration de la Suisse orientale: Compte des investissements

	Compte 1994 Fr	Budget 1995 Fr	Compte 1995 Fr
Charges			
Dépenses de choses	_	5 200 000	1 960 056
Prestations de tiers pour construction	_	700 000	53 212
Acquisition de terrains	_	_	_
Honoraires (études de projets/direction des travaux)		4 500 000	1 893 965
Autres prestations de tiers	_	-	12 879
Prestations propres	_	-	253 038
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	_	-	49 450
Total	_	5 200 000	2 262 544

AlpTransit Intégration de la Suisse orientale: Bilan au 31 décembre 1995

	Compte 1994 Fr	Compte 1995 Fr
Actifs		
mmobilisations	_	2 286 416
Duvrages inachevés	_	2 213 093
Réduction de l'impôt préalable (TVA)		49 450
ntérêts activés	-	23 873
Total actifs	-	2 286 416
Passifs		
Fonds de tiers	-	859 152
Engagements à long terme	_	800 000
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération	-	800 000
Engagements à court terme		59 152
Compte courant AFF	-	59 152
Autres engagements (créditeurs)	-	1 201 752
Passifs transitoires	_	225 512
Prestations propres	_	176 062
Réduction de l'impôt préalable (TVA)		49 450
Total passifs	_	2 286 416